

Le Fait du Jour → Tradition

Les équipages

En France, la société de vénerie, discipline appelée également chasse à courre, compte près de quatre cents équipages et se pratique sur soixante-dix départements.

Une date

1919 C'est la date à laquelle le Rallye Pique Avant Nivernais a été créé. Cet équipage local chasse le cerf.

Le rôle du piqueux

Au sein d'un équipage de chasse à courre, le piqueux est celui qui dirige la meute de chiens. Il les élève au quotidien, les dresse, et les encadre lors des sorties en forêt.

VÉNERIE ■ Deux fois par semaine, de septembre à mars, ils s'entourent de chiens de race pour chasser à courre

Apprendre la chasse du chenil à la forêt

Piqueux au sein du Rallye Pique Avant Nivernais, Laurent Dubois s'occupe, tous les jours, des chiens et des chevaux de cet équipage.

Caroline Girard

La porte s'ouvre sur « le chien ». La mascotte de la cour. « Il a été recueilli un jour de chasse il y a une dizaine d'années. Il était en pitieux état, et après avoir cherché en vain ses propriétaires, j'ai fini par l'adopter. Je ne savais pas quoi lui donner comme prénom, alors depuis toujours, c'est "le chien". »

Sur un coin de chaise, une trompe de chasse. Posée sur un dossier de fauteuil, sa redingote de piqueux, qu'il porte à chaque sortie en forêt. Pour Laurent Dubois, la vénerie, c'est « toute ma vie, mon gagne-pain. C'est plus qu'une passion c'est mon métier. C'est ce avec quoi je fais vivre ma famille ». Et ce pour quoi il se lève, tous les matins. Alors dans sa maison, tout, ou presque, fait écho.

Au domaine de la Grand Mare, dont il gère la grande partie de l'entretien avec un autre employé, il a à sa charge plus de cent vingt chiens et six chevaux. « Deux autres employés s'occu-



CHENIL. Chaque jour, Laurent Dubois gère l'entretien de près de cent vingt chiens de race avec un deuxième salarié. PHOTO FRED LONJON

■ RÉACTIONS

Nadia Sollogoub, sénatrice de la Nièvre. « Sur notre département, la chasse représente une activité importante, porteuse, qui, parfois, est plus qu'une passion. Je ne pratique pas et cela de m'attire pas, mais ce n'est pas une priorité de torpiller ce qui marche chez nous. Cela peut-être un atout attractif. Je ne m'opposerais pas à la chasse à courre. » ■

pent d'une vingtaine de chevaux de l'équipage là-bas, à l'écurie. »

Sur l'hectare et demi sur lequel repose cette maison forestière, propriété de l'ONE, il fait naître, éduque et dresse chaque année des dizaines de chiens de race destinés à rejoindre l'équipage du Rallye Pique Avant Nivernais. « Des Français blanc et noir, et quelques black and tan, des chiens écossais, par tradition. » Il y a *Musique, Lafayette, Mirabelle* ou encore *Jupiter*.

« On me demande toujours si je les connais tous. » La réponse est oui. Il en reconnaît un à la forme de sa queue, un autre aux tâches de sa robe. « C'est comme les paysans avec leurs vaches. Elles sont toutes blanches, mais ils les reconnaissent. »

Discret sur les débats qui animent l'avenir de la chasse à courre (*lire ci-dessous*), Laurent Dubois ne veut pas faire de vagues. « En quinze ans de rencontres et d'expériences, je n'ai jamais eu de paroles désagréables, alors que l'on côtoie beau-

coup de personnes qui ne sont pas aguerries, parfois même plutôt hostiles à la chasse. On a pour habitude de faire des animations dans les villages. On présente les chiens, les chevaux en tenue. On fait sonner la trompe ! Ça, ça plaît en général. »

Dans un sourire, il pointe du regard son instrument en cuivre. Un instrument complexe, « qui sert d'outil de communication et qui fait partie du spectacle. La chasse à courre, c'est

aussi ça. Un spectacle en pleine forêt. En période de chasse, nous sortons deux fois par semaine. Parfois à dix, parfois à quarante cavaliers », et toujours avec des « suiveurs ». « Des gens du coin, qui ne sont pas forcément chasseurs, mais qui viennent quand même. »

Et aux frileux, qui ne voudraient pas aller jusqu'en forêt pour voir la chasse à courre se pratiquer : « Que les gens viennent nous voir ici ! ». Au moins pour rencontrer *Musique, Lafayette* et tous les autres. ■

Une proposition de loi fait la chasse aux chasseurs à courre

Portée par quatorze sénateurs, une proposition de loi visant à interdire la chasse à courre a compté du 1^{er} juin 2018 reçoit le soutien des associations de défense des animaux. Une pétition lancée par 30 millions d'amis a déjà rassemblé plus de 140.000 signatures.

En France, elle est pratiquée dans près de soixante-dix départements. Compte pas moins de quatre cents équipages, plusieurs milliers de pratiquants, de chiens et de chevaux. La chasse à courre fait, depuis novembre dernier et déjà d'autres reprises, l'objet d'une proposition de loi visant à en



PÉTITION. L'association 30 millions d'amis a recueilli plus de 140.000 signatures. PHOTO FRED LONJON

interdire la pratique.

« Source de conflits avec les riverains », « perturbateur de la faune », « générateur de douleurs pour l'animal... Les raisons avancées dans la récente proposition de loi par Laurence Rossignol et treize autres sénateurs et sénatrices poussent les associations de défense des animaux à rejoindre le mouvement. D'abord à l'échelle nationale avec une pétition lancée par la fondation 30 millions d'amis. Mais aussi au niveau local. « Notre association ne peut que s'insurger contre cette pratique de chasse, et nous soutenons cette proposition de loi »,

conteste une représentante de Nièvre 214. « Si la chasse à courre, autrefois aristocratique, s'est ouverte à un public plus vaste, elle n'en reste pas moins héritière d'un passé fastueux de la noblesse qui n'est plus défendable aujourd'hui. »

Sous peine d'emprisonnement et d'une amende de 15.000 €, les sénateurs porteurs de la proposition espèrent voir interdire une pratique que son initiateur n'estime « même pas répondre à des traditions populaires ancestrales ». À Nièvre 214 de conclure : « L'examen de cette proposition servira de symbole à la façon dont nous traitons et considérons l'animal. » ■